

# Gestion de la crise du Coronavirus

Au 30/03/2020

# PLAN D'ACTION et D'INFORMATION

**Responsable de crise :**

**Jean-Philippe SALLEE 06 74 63 46 28**

**Si absence et/ou urgence :**

**Bernard MAUGET 06 82 70 88 50**

**Serge LHOMME 06 83 21 85 18**

Mairie de Coteaux-du-Blanzacais

2 Route de Villebois-Lavalette

Blanzac-Porcheresse

16250 Coteaux-du-Blanzacais

05 45 64 03 77

[mairie@coteauxdublancacais.fr](mailto:mairie@coteauxdublancacais.fr)

<https://www.coteauxdublancacais.fr>



Mes chers administrés,

Nous connaissons depuis un mois, une crise sanitaire exceptionnelle avec la propagation à une grande échelle du Coronavirus. Même si notre département n'est pour l'instant pas trop touché, il faut être très vigilant et ne pas prendre cette crise à la légère. Nous sommes tous concernés et je tenais simplement à vous dire et redire qu'il est très important d'appliquer les mesures barrières qui nous ont été données par la Préfecture.

- Limiter vos déplacements. Vous pouvez aller faire vos courses de première nécessité sans crainte d'une pénurie. Vous serez contrôlés par la gendarmerie. N'oubliez pas votre autorisation de sortie et votre pièce d'identité.
- Rester chez vous. Cette mesure de confinement est essentielle pour éviter la propagation du virus

Plus vite vous les respecterez, plus vite nous pourrons sortir de ce cauchemar sanitaire qui aura de graves répercussions sur notre économie.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour vous accompagner. Même si la mairie est fermée, vous pouvez à tout moment nous joindre par téléphone ou par mail.

Prenez soin de vous, ne prenez pas de risques inutiles. Soyez convaincus de notre engagement à vos côtés. Ce sera long, ce sera difficile, mais c'est à ce prix que nous pourrons retrouver la sérénité et la joie de se retrouver et reprendre nos habitudes familiales, professionnelles et associatives.

*Le Maire, Jean Philippe Sallée*

# Objectif

L'objectif de ce document est de décrire les modalités de gestion de la crise sans précédent que nous connaissons actuellement.

Face à cette situation, l'équipe municipale a le devoir :

- d'être en lien permanent avec la Préfecture pour relayer et faire appliquer les consignes adaptées à la situation d'urgence sanitaire,
- de garder un lien avec les services de la Communauté de Communes pour l'exercice des compétences transférées : Écoles, Petite enfance, Urbanisme,
- de veiller à la sécurité de ses administrés,
- d'identifier la population à risque ou isolée,
- d'assurer la continuité du service public minimum,
- de veiller au bon fonctionnement des équipements communaux,
- de maintenir en état de marche les services indispensables au quotidien,
- d'identifier les services d'urgence disponibles sur le territoire,
- de communiquer et d'informer la population via les outils de communication existants.

# Le personnel communal au service la population

## Service administratif : **Attention accès sur rendez-vous**

### • Céline COURTOIS, Myriam CAILLAUD et Nathalie PORTEAU

Ces trois agents assurent une permanence au secrétariat de la mairie du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H et en télétravail pour certains dossiers.

Vous pouvez les joindre pour tous vos besoins habituels :

par téléphone au **05 45 64 03 77** /par mail [mairie@coteauxdublanczais.fr](mailto:mairie@coteauxdublanczais.fr)

S'agissant de documents, ils pourront être envoyés par la Poste, par mail ou vous pourrez aussi les récupérer de manière sécurisée à la mairie en ayant convenu d'un rendez- vous préalable.

## Communication :

### Céline COURTOIS, Myriam CAILLAUD et Nathalie PORTEAU

Elles assurent le fonctionnement des différents outils de communication : site internet, Facebook, application smartphone City Wall, panneau lumineux d'informations.

**En vous connectant à ces outils vous bénéficierez  
d'informations en temps réel.**

## Service technique :

### Frédéric SAULNIER, Jérémy BOUFINI, Nicolas DUMAS, Kévin DUCOURET et Enzo NOBECOURT

Ils interviennent pour maintenir tous les sites en état de bon fonctionnement.

Ils assurent l'entretien des espaces verts et des équipements, le nettoyage des toilettes publiques, pour permettre la reprise d'une vie normale dès la fin de la crise.

### Bénédicte RENAUD

Sa fréquence de passage a été réduite car aucun équipement communal n'est utilisé. Elle procèdera à la désinfection de tous les locaux dès la fin du confinement.

## Les services publics et associations

Mairie : **Ouverte au public sur RDV**, du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 18H.

Service d'assainissement collectif : **en fonctionnement**

Bureau de Poste et MSAP : **Ouvert le vendredi matin de 9H à 12h (ou jeudi matin si le vendredi est férié)**

ATLEB Solidarité (épicerie sociale) : **en fonctionnement**

Ludothèque : **fermée**

Associations communales : **elles sont toutes à l'arrêt**

## Les services Communauté de Communes

Écoles : **fermées**.

Cependant pour l'accueil des enfants des personnels du médical ou travaillant dans les structures d'accueil EHPAD ou autres, téléphoner aux directrices :

Ecole élémentaire : Sophie GUERIN **05 45 64 04 02**.

Ecole maternelle : Cathy LOUVIE **05 45 64 05 30**

Médiathèque intercommunale : **fermée**

ATLEB Centre de loisirs et accueil jeunesse : **fermé**

## Autres services de première nécessité

Eau, EDF, téléphone : **continuité de service**

Poste : **le courrier est distribué et relevé du mercredi au vendredi**

Ramassage des ordures ménagères : **assuré**

## Commerces de la Commune

Bars, restaurants et commerces non indispensables fermés par arrêté.

**Tous les autres commerces restent ouverts** : pharmacie, Carrefour contact, boulangeries, Crédit Agricole, tabac, presse.

**Le Marché hebdomadaire du vendredi matin est maintenu**. Des mesures de prévention renforcées ont été mises en place.

# Professionnels de la santé

Cabinet Médical : **Fonctionnement habituel**,  
sur rendez-vous au **05 45 64 06 72**

Dentiste : Docteur Jean-Pierre BOINET, pour **les urgences seulement**,  
sur rendez-vous au **05 45 64 02 61**.

Infirmières : Cabinet fermé, **les soins sont assurés**, téléphoner à :  
DEGUIL Isabelle 06 12 31 29 45  
DELAVALT Catherine 06 82 20 54 46  
MICHEAU Françoise 06 98 01 54 14  
DURAND Sandrine 06 60 20 95 75  
BENOIST Aurélie 06 82 87 00 33  
GERVAIS Caroline 06 85 95 68 44

Kinésithérapeute : Michèle GUENANT-PAILLARD Cabinet fermé,  
**Accueil téléphonique assuré, Soins maintenus sur rendez-vous** au  
05 45 64 02 38.

Pharmacie : Pharmacie **Ouverte tous les jours** 05 45 64 04 22

Ostéopathe : Sonia RAYNAUD Cabinet **fermé**

Podologue : Blandine CLOAREC Cabinet **fermé**

EPHAD les Doucets : maison accueil personnes âgées **Pas de visites**  
Contact : **05 45 64 14 00**

# La population

Avec le plan canicule 2019, nous avons recensé toutes les personnes âgées. Beaucoup d'entre elles sont suivies par l'ADMR ou ont de la famille proche. Nous pouvons ainsi avoir de leurs nouvelles. J'ai demandé aussi aux maires délégués de Cressac-Saint-Genis et de Saint-Léger de prendre régulièrement des nouvelles de leurs concitoyens.

Pour notre quartier de Blanzac-Porcheresse, là aussi il est indispensable de ne pas laisser ces personnes seules. Des contacts réguliers sont pris pour leur dire tout simplement que l'on ne les oublie pas.

**N'hésitez pas à nous signaler les situations difficiles dont vous pourriez avoir connaissance.**

**Faites preuve de solidarité !** Si vous allez faire des courses, pensez à vos voisins les plus fragiles :

**Je fais leurs courses, je dépose les sacs devant la porte et j'évite tout contact.**

**Les commerces de la commune** sont ouverts, à ce jour, ils ont tous mis en place les mesures barrières pour éviter la propagation du virus. **RESPECTEZ LES CONSIGNES ET LES DISTANCES DE SÉCURITÉ !**

**Pour tout déplacement lié au motif autorisé par l'article 3 du décret du 23 mars 2020 pensez à vous munir d'une attestation de déplacement dérogatoire datée et signée et d'une pièce d'identité.**

Que **tous les commerçants et artisans** soient ici remerciés et de grâce, limitez vos déplacements et **n'allez pas chercher à 15 kms ce que vous avez la chance d'avoir sur place**, ce sera votre manière de les remercier pour leur engagement à vous servir.

# Les entreprises

## Informations générales de mesure de soutien

L'État, les collectivités et les partenaires ont constitué des cellules de crise pour répondre aux interrogations et besoins des entreprises.

Pour répondre aux situations individuelles, il a été mis en place des liens sur des plateformes ainsi que des documents pour faciliter vos échanges avec vos interlocuteurs, bancaire, fiscaux, donner des éléments de réponse à vos salariés et des contacts utiles.

### DIRECCTE Nouvelle-Aquitaine

Mail : [na.gestion-crise@direccte.gouv.fr](mailto:na.gestion-crise@direccte.gouv.fr) Tél. : 05 56 99 96 50

Site : <http://nouvelle-aquitaine.direccte.gouv.fr/Accompagnement-des-entreprises-en-Nouvelle-Aquitaine-impactees-par-le>

### CCI Charente

Site : <https://www.charente.cci.fr/> Mail : [crisecovid19@charente.cci.fr](mailto:crisecovid19@charente.cci.fr)

### CMA Charente

Site : <http://www.cma-charente.fr/>

**BPI Plan de soutien aux entreprises**, garanties pour prêts de trésorerie : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Actualites/Coronavirus-Bpifrance-active-des-mesures-exceptionnelles-de-soutien-aux-entreprises-49113>

un numéro vert pour les entrepreneurs **0 969 370 240**

**Impôts**, délais et remise de paiement d'impôts :

<https://www.impots.gouv.fr/portail/node/13465>

**Pôle Emploi**, activité partielle :

<https://www.pole-emploi.fr/actualites/covid-19-activite-partielle-et-a.html>

### Ministère de l'Économie

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises><https://www.facebook.com/pg/Economie.Gouv/posts/>

### Ministère de l'Industrie

<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises>

### Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

<https://www.urgence.covid19-cma16@cma-charente.fr>